

Date de la Révision: 10/20/2022

Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Nom du produit: EUCEM CGA 2 ELS DT

Substance: CGA 2 ELS DT

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Additif

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S

Téléphone: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Orale)

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Catégorie 4

Catégorie 2A

Cancérogénicité

Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 26.38 %

Toxicité aiguë, cutanée 44.59 %

Toxicité aiguë, inhalation, 88.17 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 83.56 %

poussière ou brouillard

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:





Date de la Révision: 10/20/2022

Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de Prudence

Prévention: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir

lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne

pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du

visage. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention: En cas d'ingestion : Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous

sentez mal. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Si exposé(e) ou préoccupé(e): Obtenir une

consultation médicale ou des soins médicaux.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée,

conformément à la réglementation locale, régionale, nationale,

internationale.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA):

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Diethylene glycol	111-46-6	10 - <25%
Glycerine	56-81-5	20 - <50%
Triethanolamine	102-71-6	10 - <20%
Tributyl phosphate	126-73-8	1 - <2.5%
Acetic acid	64-19-7	1 - <3%
Ethanolamine	141-43-5	0.1 - <1%
Ethylene glycol	107-21-1	0.1 - <1%

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

Inhalation: Sortir au grand air.



Date de la Révision: 10/20/2022

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas

d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement â grande eau pendant au moins 15 minutes.

S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un

médecin.

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/20/2022

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité

compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation

locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement

ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Ne pas goûter ni avaler. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Mesures de prévention des

contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver

les mains après l'usage. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la

manipulation du produit. Éviter le contact avec les yeux.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Garder sous clef.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Glycerine - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Glycerine - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Glycerine - particules alvéolaires	TWA	3 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (01 2021)
Glycerine - poussière totales	TWA	50 des millions de particules par	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)



EUCLID CHEMICAL

Version: 1.2

Date de la Révision: 10/20/2022

	1		niad auba	Г
			pied cube d'air	
	TWA		15 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR
	IVVA		15 mg/ms	1910.1000) (09 2016)
Glycerine - Fraction	TWA		15 des	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR
alvéolaire.	IVVA		millions de	1910.1000) (09 2016)
aiveolaile.		,	articules par	1910.1000) (09 2010)
		μ	pied cube	
			d'air	
Chrossins portionles	TWA			Étata Unia Valoura limitas d'avaccitica de
Glycerine - particules	IVVA		10 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
inhalables	77.47.4		- / 0	l'ACGIH, ainsi modifiées (01 2021)
Glycerine - Fraction	TWA		5 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR
alvéolaire.				1910.1000) (09 2016)
Triethanolamine	TWA		5 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
				l'ACGIH, ainsi modifiées (2008)
Tributyl phosphate	PEL		5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les
				contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02
				2006)
Tributyl phosphate - Fraction	TWA		5 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
inhalable et vapeurs.			•	l'ACGIH, ainsi modifiées (02 2013)
Acetic acid	TWA	10 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
				l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	STEL	15 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
		• •		l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	PEL	10 ppm	25 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les
		- 11	3 3	contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02
				2006)
Ethanolamine	TWA	3 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
		o pp		l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	STEL	6 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
	OILL	о рріні		l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	PEL	3 ppm	6 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les
	'	э ррпп	o mg/mo	contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02
				2006)
Ethylene glycol - Aérosol,	STEL		10 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
inhalable.	O'LL		io mg/ms	l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)
Ethylene glycol - Fraction	TWA	25 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
	IVVA	∠ə ppm		
vapeur	STEL	FO ====		l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)
	SIEL	50 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de
				l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2017)





Date de la Révision: 10/20/2022

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source			
Glycerine - Brouillard respirable.	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)			
Glycerine - Brouillard	TWA	10 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)			
Glycerine - particules inhalables	TWA	10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (01 2020)			
Glycerine - particules alvéolaires	TWA	3 mg/m3				
Glycerine - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m3				
Glycerine - Fraction inhalable.	TWA	10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (01 2020)			
Glycerine - brume totale	TWA	10 mg/m3				
Triethanolamine	TWA	5 mg/m3	` '			
Triethanolamine	TWA	5 mg/m3				
Triethanolamine	TWA	0.5 ppm 3.1 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (12 2007)			
Triethanolamine	TWA	5 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)			
Tributyl phosphate	TWA	0.2 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)			
Tributyl phosphate - Fraction inhalable et vapeurs.	TWA	5 mg/m3				
Tributyl phosphate - Fraction inhalable et vapeurs.	TWA	5 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (03 2020)			
Acetic acid	STEL	15 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)			
	TWA	10 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)			
Acetic acid	STEL	15 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)			
	TWA	10 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou			



EUCLID CHEMICAL

Version: 1.2

Date de la Révision: 10/20/2022

				chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Acetic acid	TWA	10 ppm	25 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	STEL	15 ppm	37 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ethanolamine	TWA	3 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	6 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethanolamine	STEL	6 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	TWA	3 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Ethanolamine	STEL	6 ppm	15 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	3 ppm	7.5 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ethylene glycol - Vapeur.	CEILING	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethylene glycol - Aérosol	CEILING		100 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethylene glycol - Particules en suspension.	TWA		10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL		20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethylene glycol - Vapeurs et brouillard.	CEILING	50 ppm	127 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ethylene glycol - Aérosol, inhalable.	STEL		10 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (01 2020)

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Tributyl phosphate (Activité acétylcholinestérasique: Moment de l'échantillonnage : en fin de quart de travail.)	(Réduction par rapport à l'activité de référence individuelle dans les globules rouges)	ACGIH BEI (01 2021)
Tributyl phosphate (Activité butyrilcholinestérasique:	(Sérum ou plasma)	ACGIH BEI (01 2021)



Date de la Révision: 10/20/2022

Moment de	
l'échantillonnage : en fin de	
quart de travail.)	

Contrôles Techniques
Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une

évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à

coques).

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du

corps:

Données non disponibles.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver

les mains après l'usage. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la

manipulation du produit. Éviter le contact avec les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Liquide **Forme:** Liquide

Couleur: Orange à marron
Odeur: Caractéristique

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

pH: 8

Point de fusion/point de congélation:Données non disponibles.Température d'ébullition initiale etDonnées non disponibles.

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: > 160 °C > 320 °F **Taux d'évaporation:** Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/20/2022

Limites d'explosivité - supérieure:

Limites d'explosivité - inférieure:

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Densité de vapeur:

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Densité relative: 1.12

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Soluble

Solubilité (autre): Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles.

Température d'auto-inflammation:Données non disponibles.Température de décomposition:Données non disponibles.Viscosité:Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Acides forts. Bases fortes.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Provoque une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Date de la Révision: 10/20/2022

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: ETAmél: 1,443.61 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 7,191.77 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 40.38 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol in vivo (Humain): Légèrement irritant.

Triethanolamine in vivo (Lapin): non irritant, 24 - 72 h

Tributyl phosphate in vivo (Lapin): Légèrement irritant., 24 - 72 h

Acetic acid in vivo (Lapin): Légèrement irritant., 72 h

Ethanolamine in vivo (Lapin): Corrosif, 24 - 72 h

Ethylene glycol in vivo (Lapin): non irritant, 8 d

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Lapin, 24 hrs: non irritant

Ethylene glycol Lapin, 24 hrs: non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Susceptible de provoquer le cancer.



Date de la Révision: 10/20/2022

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 75,200 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Glycerine CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 54,000 mg/l Résultat expérimental,

11/19



Date de la Révision: 10/20/2022

étude clé

Triethanolamine CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 11,800 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Tributyl phosphate CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 6.4 mg/l Résultat expérimental, étude

d'appui

Acetic acid CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 1,000 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Ethanolamine CL 50 (Cyprinus carpio, 96 h): 349 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Ethylene glycol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 72,860 mg/l Résultat expérimental,

étude clé

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Glycerine CL 50 (Daphnia magna, 48 h): 1,955 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude d'appui

Triethanolamine CE 50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): 609.88 mg/l résultat expérimental

Résultat expérimental, étude clé

Tributyl phosphate CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 2.6 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude d'appui

Acetic acid CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 65,000 µg/l

CE 50 (Daphnia magna, 48 h): > 1,000 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Ethanolamine CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 65 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Tributyl phosphate DSENO (Danio rerio): 13.5 mg/l résultat expérimental Résultat expérimental,

étude sur le poids de la preuve

Ethylene glycol DSENO (Pimephales promelas): 15,380 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude sur le poids de la preuve

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol DSENO (Daphnia magna): > 15,000 mg/l extrapolation basée sur le

regroupement de substances (approche par catégorie) Lecture croisée fondée sur le regroupement des substances (approche par catégorie), étude

fondée sur le poids de la preuve



Date de la Révision: 10/20/2022

Triethanolamine DSENO (Daphnia magna): 125 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Tributyl phosphate DSENO (Daphnia magna): 1.3 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Acetic acid DSENO (Daphnia magna): 22.7 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude d'appui

Ethanolamine DSENO (Daphnia magna): 0.85 mg/l résultat expérimental Résultat

expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Glycerine 94 % Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Triethanolamine 100 % (35 d) Sédiment Résultat expérimental, étude clé

Acetic acid 96 % (20 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Ethanolamine > 90 % (21 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Ethylene glycol 90 - 100 % (10 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Leuciscus idus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 100 Sédiment

aquatique Résultat expérimental, étude clé

Triethanolamine Cyprinus carpio, Coefficient de Bioconcentration (BCF): < 3.9 Sédiment

aquatique Résultat expérimental, étude clé

Acetic acid Various, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3.16 Sédiment aquatique

QSAR, étude clé

Ethanolamine Coefficient de Bioconcentration (BCF): 9.2 Sédiment aquatique QSAR,

étude clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

Produit: Données non disponibles.

Date de la Révision: 10/20/2022

Substance(s) spécifiée(s):

Diethylene glycol Log Kow: -1.47

Glycerine Log Kow: -1.76

Triethanolamine Log Kow: -1.00

Log Kow: -1.75 - -1.32 non Estimation par calcul, étude Poids de la Preuve

Tributyl phosphate Log Kow: 4.00

Acetic acid Log Kow: -0.17

Ethanolamine Log Kow: -1.31

Ethylene glycol Log Kow: -1.36

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.



Date de la Révision: 10/20/2022

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité ChimiqueQuantité à déclarerAcetic acid5000 lbs.Ethylene glycol5000 lbs.Diethanolamine100 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé Risque différé (chronique) pour la santé Toxicité aiguë (toute voie ou exposition) Lésions oculaires graves ou irritation des yeux Cancérogénicité

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie



Cancer et Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet



Date de la Révision: 10/20/2022

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et : 28 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 2.17 %



Date de la Révision: 10/20/2022

ı	n	٧	е	n	ta	ir	е	s	
---	---	---	---	---	----	----	---	---	--

AU AIICL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.



Date de la Révision: 10/20/2022

Inventaire de Nouvelle-Zélande de

Produits chimiques:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

CH NS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TH ECINL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

VN INVL: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

16. Autres informations

Date de la Révision: 10/20/2022

Version n°: 1.2

Autres Informations: Données non disponibles.



Date de la Révision: 10/20/2022

Avis de non-responsabilité:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.